

République française
TARN

CADALEN - COMMUNE

Séance du jeudi 20 octobre 2022

Date de la convocation : 11/10/2022

Le jeudi 20 octobre 2022 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19	Présents : Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Géraldine NOEL, Guy BARDET, Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Denise STEVENSON, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Céline VERGÉ, Pierre RUTKOWSKI, Stéphanie VIDAL
Présents : 13	
Représentés : 4	
Absents et excusés : 2	Représentés : Christian DAVALAN par Peggy AMALBERT, Philippe COUDERC par Jérôme MAGRE, Amandine MERCADIER par Sébastien BRAYLÉ, Pascal SANLEFRANQUE par Stéphanie VIDAL
Pour : 17	
Contre : 0	Excusés : Martine GRANET, Gérard ASSEMAT
Abstentions : 0	Absents :
Secrétaire de séance :	Monique CORBIERE-FAUVEL

Délibération n°DE_2022_59

Objet : Fixation du prix de vente du camion

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le camion Renault immatriculé BP-632-VX, dont la 1ère mise en circulation date du 26/01/1993 est en panne depuis plusieurs mois et, malgré les recherches faites par le garage EURL PELISSOU et Fils Piquemil 81600 MONTANS, il ne peut pas être réparé faute de pièces de rechange.

Monsieur le Maire propose donc de vendre ce camion au garage EURL PELISSOU et Fils Piquemil 81600 MONTANS, au prix de 1 500 € net.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et par 17 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention **ACCEPTE** la proposition de Monsieur le Maire de vendre le camion Renault immatriculé BP-632-VX au garage EURL PELISSOU et Fils Piquemil 81600 MONTANS, au prix de 1 500 € net.

DIT que la recette de cette vente sera versée au BP 2022 à l'article 7788

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire

Fait en séance les jour, an et mois susdits.

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ



Mis en ligne le : 25/10/2022